

**Délibération portant approbation  
sur la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : projets 2020**

**Vu** le code de l'éducation

**Vu** le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)

**Vu** la circulaire n°2019-029 relative à l'application du décret n° 2019-205 du 19 mars 2019

**Vu** la délibération du Conseil d'administration de l'Enssib en date du 3 juillet 2019 fixant la composition de la commission CVEC

Exposé des motifs : Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver le programme d'actions qui a été élaboré par la commission CVEC de l'Enssib qui s'est réunie le 11 février 2020. Les actions s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la circulaire n°2019-029 CVEC du 21 mars 2019 et le budget constaté pour l'année 2020. Elles tiennent compte du contexte spécifique du public étudiant en formation à l'Enssib (125 étudiants en masters et diplôme d'établissement inscrits administrativement à l'École en 2019 - 2020).

Le conseil d'administration réuni le 6 mars 2020 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **approuve les projets 2020 dans le cadre de l'utilisation de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).**

Membres en exercice : 27

Quorum de présence : 14

Votes exprimés : 25

Pour : 25

Contre : /

Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 6 mars 2020

Le président du Conseil d'Administration

M. Jean-François BALAUDÉ



La directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



**Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) : projets 2020**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) ;

Vu la circulaire n°2019-029 relative à l'application du décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Enssib en date du 3 juillet 2019 fixant la composition de la commission CVEC de l'Enssib comme suit :

- la directrice de l'Enssib, qui la préside, (Nathalie Marcerou-Ramel)
- la directrice des études et des stages (Christine Chevalier-Boyer)
- le directeur général des services (Laurent Masson)
- la chargée de mission vie étudiante (Sabine Comte)
- les 2 représentants des étudiants élus au CA (Guillaume Duchier et Clément Devilliers)
- la présidente du BDE (Lucie Delaunay)
- un représentant du CROUS (Lucie Dumaz, chargée de mission vie étudiante et handicap)
- une personnalité extérieure : un représentant du service vie étudiante de l'UDL (Marina Borel, Coordinatrice du Schéma Directeur de la vie étudiante)

Il est proposé au Conseil d'administration de voter le programme d'actions suivant.

Ce programme a été élaboré et validé par la commission CVEC de l'Enssib qui s'est réunie le 11 février 2020. Les actions s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la circulaire n°2019-029 CVEC du 21 mars 2019 et le budget constaté pour l'année 2020. Elles tiennent compte du contexte spécifique du public étudiant en formation à l'Enssib (125 étudiants en masters et diplôme d'établissement inscrits administrativement à l'École en 2019 - 2020).

**1. Budget 2020**

Part médecine préventive : 1 678 €

Part vie étudiante : 6 152 €

	2020		
	CVEC		
	Reliquat 2019 (Méd prev + Part vie étud)		4 529,57 €
	Prévisionnel encaissé		4 715,00 €
	FSDIE	Méd prév (15%)	Part vie étud (55%)
Répartition CVEC 2020	1 414,50 €	707,25 €	2 593,25 €
Reliquat 2019	4 896,25 €	970,62 €	3 558,95 €
Total	6 310,75 €	1 677,87 €	6 152,20 €
Parts	Sociale (30%)	Projet (70%)	
A dépenser	1 893,22 €	4 417,52 €	1 677,87 €
Dépensé	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reliquat 2020	6 310,75 €	1 677,87 €	6 152,20 €

## **2. Programme d'actions 2020**

### **Action 1 : prévention alcoolisation**

#### **Propositions :**

Une action de sensibilisation : contacts pris avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie (ANPAA)

Charte avec le BDE pour organisation d'évènements festifs sans alcool dans l'enceinte de l'école

#### **Budget :**

Gratuit

#### **Acteurs :**

ANPAA et BDE

#### **Référence à la circulaire :**

##### ***1. La prévention au service de la santé des étudiants***

***A. Adapter la politique de prévention à l'évolution des comportements des étudiants en matière d'alcoolisation, de santé mentale, de santé sexuelle et de pratiques tabagiques***

***1. Prévenir les phénomènes d'alcoolisation des étudiants.***

### **Action 2 : proposer des consultations gratuites auprès d'un psychologue**

#### **Proposition :**

Convention avec un.e psychologue pour des séances gratuites, à l'extérieur de l'École.

#### **Budget :**

60 € la séance. Budget pour 25 séances : 1 500 € (à financer sur la part médecine préventive : 1 678€)

#### **Acteur :**

Psychologue (association)

#### **Référence à la circulaire :**

##### ***1. La prévention au service de la santé des étudiants***

***A. Adapter la politique de prévention à l'évolution des comportements des étudiants en matière d'alcoolisation, de santé mentale, de santé sexuelle et de pratiques tabagiques***

***2. Soutenir la santé mentale***

***B. Améliorer l'accès aux soins des étudiant***

### **Action 3 : proposer des formations au premier secours**

#### **Proposition :**

Plusieurs sessions de formation "gestes qui sauvent" proposées aux étudiants à chaque rentrée

**Budget :**

22 € par personne (groupe de 10 max) une session 220 €, 3 sessions : 660 €

**Acteur :**

Fédération française des cardiologues

**Référence à la circulaire :**

***I. La prévention au service de la santé des étudiants***

*A. Adapter la politique de prévention à l'évolution des comportements des étudiants en matière d'alcoolisation, de santé mentale, de santé sexuelle et de pratiques tabagiques*

*3. Assurer une formation aux premiers secours.*

**Action 4 : proposer des séances d'ostéopathie gratuites aux étudiants**

Proposition :

Convention avec l'école d'ostéopathie de Lyon, 3 lieux à Lyon dont un sur le campus de la Doua

**Budget :**

150 € par an (à financer sur la part médecine préventive : 1 675 €)

**Acteur :**

Ecole d'ostéopathie de Lyon

**Référence à la circulaire :**

***I. La prévention au service de la santé des étudiants***

*B. Améliorer l'accès aux soins des étudiants*

Et

***II - Des actions dans les autres champs de la vie étudiante pourront être engagées sur la base des ressources allouées au titre de la CVEC pour l'année universitaire 2018-2019 et 2019-2020.***

*B. Développer la pratique sportive des étudiants*

*3. Développer une offre complémentaire à l'offre sportive : le bien-être.*

**Action 5 : organisation d'une exposition de photos par les étudiants**

Proposition :

Une exposition photo en collaboration avec la direction de la valorisation (DiVa) de l'Enssib en septembre 2020.

**Budget :**

1592 € pour vernissage et communication

**Acteur :**

Julia Morineau, DiVa, Enssib (collaboration)

**Référence à la circulaire :**

*II - Des actions dans les autres champs de la vie étudiante pourront être engagées sur la base des ressources allouées au titre de la CVEC pour l'année universitaire 2018-2019 et 2019-2020.*

C. Faire vivre l'art et la culture

3. Enrichir la programmation culturelle

**Action 6 : prêt à l'année d'ordinateur portable**

Proposition :

La DSI de l'Enssib prête pour l'heure des ordinateurs portables aux étudiants mais seulement pour 15 jours renouvelables une fois. Envisager le prêt pour la durée de la présence à l'école.

**Budget :**

800 € par ordinateur, en envisager 3 soit 2 400 €

**Acteur :**

DSI, Enssib

**Référence à la circulaire :**

*II - Des actions dans les autres champs de la vie étudiante pourront être engagées sur la base des ressources allouées au titre de la CVEC pour l'année universitaire 2018-2019 et 2019-2020.*

A. Favoriser l'accompagnement social des étudiants

*(...) divers moyens (attribution de tickets de restaurant universitaire, de chèques-service, de tickets de transports en commun, de prêts de matériel informatique, etc.).*

**Action 7 : accueil buffet JAM (journée d'accueil des masters)**

Proposition :

Participer au financement du buffet lors de la journée d'accueil des masters (JAM) de septembre 2020.

**Budget :**

1 500 €

**Acteur :**

Responsable vie étudiante, assistante de la direction des études (Enssib)

**Référence à la circulaire :**

*II - Des actions dans les autres champs de la vie étudiante pourront être engagées sur la base des ressources allouées au titre de la CVEC pour l'année universitaire 2018-2019 et 2019-2020.*

D. Améliorer l'accueil des étudiants.

1. Développer des actions d'accompagnement sur le campus.

## Synthèse financière

Actions	Part médecine préventive : 1 678 €	Part vie étudiante : 6 152 €
1. Prévention alcool		
2. Consultations psychologues	1 500 €	
3. Formations 1 <sup>er</sup> secours		660€
4. Séances ostéopathie	150€	
5. Expo photos		1 592€
6. Prêt ordi		2 400€
7. Buffet JAM		1 500€
TOTAL	1 650€	6 152 €

Approuvé par le Conseil d'administration du 6 mars 2020.